

DÉPARTEMENT DE SEINE ET MARNE
Arrondissement de Meaux
Canton de Claye - Souilly

**MAIRIE DE
LE PLESSIS-AUX-BOIS**

77165 LE PLESSIS AUX BOIS
Tél. 01 64 36 13 70
Fax : 09 71 70 24 36
Mail : commune.plessisauxbois@orange.fr

Le Plessis Aux Bois, le 20 décembre 2022

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 12 DECEMBRE 2022

L'an deux mille vingt deux, le lundi douze décembre à dix huit heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués le trente novembre deux mil vingt deux, se sont réunis dans la salle de conseil sous la présidence de Monsieur PROFFIT Cyril, Maire.

Présents :

Messieurs : BARDY Fabrice, GAUTHE Bruno, MARTIN Philippe, PROFFIT Cyril.

Mesdames : CHARLET Rosana, HEBRARD Stéphanie, PROFFIT Catherine

Absent(s) excusé(s) : Messieurs : FARO Pascal, FOUQUET Pascal, EIGELDINGER Bruno, SEILLER Philippe ;

Absente(s) excusée(s) :

Secrétaire de séance : M. GAUTHE Bruno

DELIBERATIONS	VOTES
25-2022 Décision modificative N°2	Unanimité
26-2022 Réglementation précisant les zones et heures d'extinction de l'éclairage public	Unanimité
27-2022 Instauration de la taxe forfaitaire sur la première cession à titre onéreux d'un terrain devenu constructible public	voix pour : 1, contre : 6, abstentions : 0
28-2022 Délibération prescrivant la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) - 1ère modification simplifiée du PLU	unanimité
29-2022 Demande de DETR 2023	unanimité
30-2022 Demande de subvention Fonds interministériel de prévention et de délinquance - exercice 2023 - vidéo protection	unanimité
31-2022 Demande de subvention Fonds interministériel de prévention et de délinquance - exercice 2023 - vidéo protection	unanimité
32-2022 Communauté de commune Plaines et Monts de France - Convention Territoriale Globale de Services aux Familles	unanimité

Pour Le Maire absenté,
M. GAUTHE Bruno
Maire Adjoint



Secrétariat ouvert le mardi et le mercredi de 9h à 12h et de 13h à 18h30 ; le vendredi de 8h30 à 12h30.
Accueil du public le mardi de 16h30 à 18h30 et le mercredi de 09h à 12h et de 13h30 à 18h30.